



Demande d'accès à l'information

Date de la demande : _____

Nom du requérant : _____

Adresse postale : _____

Téléphone résidence : _____ Autre : _____

Courriel : _____

Document(s) demandé(s) : _____

3 façons d'acheminer votre demande :

Remplir ce formulaire en ligne

Le faire parvenir par courriel à info@mrc.septrivieres.qc.ca

Le poster à : MRC de Sept-Rivières

1166, boulevard Laure

Sept-Iles (Québec) G4S 1C4

NOTE : Pour les envois par la poste, une signature est obligatoire.

* Selon l'article 11, l'accès à un document est gratuit. Toutefois, des frais n'excédant pas le coût de sa transcription, de la reproduction ou de sa transmission peuvent être exigés du requérant.

Selon le Règlement de la section II, *Documents détenus par les organismes municipaux*, art 9 : "Les frais exigibles pour la transcription et la reproduction d'un document détenu par un organisme municipal sont de 0,30 \$ pour une page photocopiée d'un document".

Selon l'article 47, un délai maximum de vingt (20) jours est autorisé pour la transmission du ou des document(s) demandé(s).